

# BULLETIN D'INFORMATIONS

Novembre/Décembre 2012

## Edito

Nous sommes inquiets de l'avancée rapide des **3 projets de grand éolien industriel** sur nos communes. Ces 3 projets impactent les communes de Feins, Marcillé, Sens de Bretagne et Andouillé. Ces projets auront pour conséquences :

- Une dégradation de notre environnement, de la faune, de notre patrimoine visuel
- Des impacts négatifs sur la santé pour les personnes habitant à moins de 2 km des parcs
- Une dévalorisation du patrimoine immobilier
- Une baisse du tourisme
- Aucune retombée économique pour les communes (Seules les communautés de communes toucheront des subventions qu'elles n'ont pour le moment pas prévu de reverser aux communes touchées par les parcs éoliens)

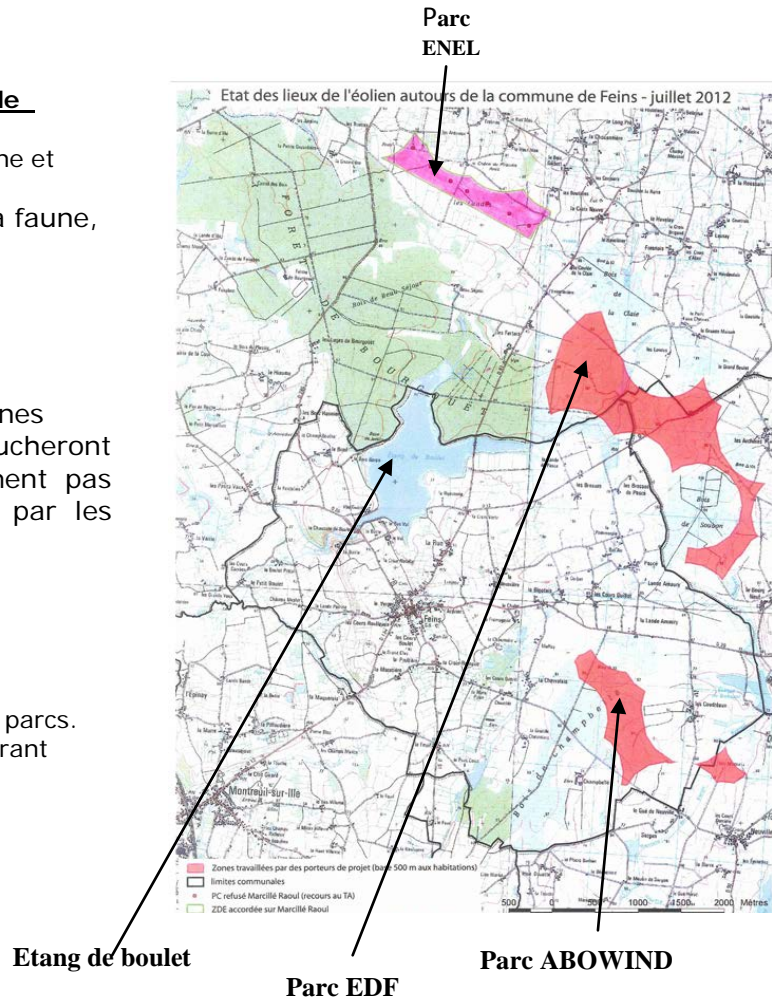
Les porteurs de projet et certains élus par leur manque de transparence sur les impacts ne nous rassurent pas.

## Etat des lieux

Sur la carte ci-contre, vous pouvez voir la localisation des 3 parcs. Chacun de ces parcs sera composé de 5 à 7 éoliennes mesurant entre 120 et 145m de haut.

Le tableau ci-dessous vous présente l'avancée de chaque projet : vous pouvez constater que les permis de construire seront déposés dès le Printemps 2013.

**Après le dépôt des permis, il sera trop tard pour réagir.**



	ZDE Communauté de communes d'Aubigné	EDF Projet Route de Saint Rémy du Plain	ABOWIND Projet Champbellé, Les Coudréaux	ENEL Projet Forêt de Bourgouet
Étude écologique	///	• état initial terminé • expertise d'impact En cours	• sujet du prochain comité de suivi date non encore déterminée	?
Étude paysagère	<b>en cours</b> Présentation de la méthodologie au comité de pilotage du 26/09/2012	<b>en cours</b> Rendu de la phase initiale : janvier 2013	<b>en cours</b> Présentation de la méthodologie au comité de suivi du 18/10/2012	?
Étude technique	Trois postes de raccordement possibles et lignes non saturées. Vent moyen de l'ordre de 6 m/s (à 80 m de haut)	• Pré-étude raccordement : Combourg Etude vent : Mars 2012==> 1 an	Etude vent depuis juin 2012	?
Etude acoustique	///	Présentation de la méthodologie au comité de suivi du 26 /09/2012 2 campagnes de mesures	Présentation de la méthodologie au comité de suivi du 18 /10/ 2012 1 campagne	?
Dépôt de Permis de construire	Printemps 2013	Printemps 2013	Printemps 2013	ZDE accordée Recours gracieux en cours PC ?
Réunion publique	11 juillet 13 novembre	avant dépôt permis de construire	avant dépôt permis de construire	?

A ce jour, malgré des incitations officielles, les études ne tiennent pas compte globalement des 3 projets : chacun travaille dans son coin.

**L'implantation de plus de 20 éoliennes d'une hauteur de 120 à 145 m** constitue une barrière sur 10 km de long et aura **des conséquences irrémédiables sur la faune, le paysage, l'acoustique et la santé. La dégradation de notre patrimoine ENVIRONNEMENT et NATURE si prêt d'un site classé NATURA 2000 est inéluctable et constituera un frein au tourisme vert.**

(\*) ZDE : Zone de développement éolien. Garantit le prix de rachat de l'électricité aux exploitants des parcs à un prix supérieur à celui du marché.

Le parc ENEL dépend de la ZDE de la communauté de communes d'Antrain qui a déjà été accordée et pour laquelle un recours gracieux est en cours.

Les parcs EDF et ABOWIND dépendent de la ZDE de la communauté de communes du pays d'Aubigny

**N'hésitez pas à consulter le site <http://www.apse.fr> pour plus d'informations sur les impacts sur la santé, l'environnement, ...**

**Vous y trouverez également les différents comptes-rendus des réunions publiques et des comités de projets.**

Si vous souhaitez recevoir des informations par mail (en particulier les invitations aux réunions publiques organisées par les élus et porteurs de projets et aux réunions d'information organisées par l'association), demandez-le par mail **apse@wibox.fr**

**Si comme nous vous souhaitez défendre votre cadre de vie, venez nombreux aux réunions publiques sur le sujet.**

***Pour empêcher l'implantation des 3 parcs de grand éolien industriel, rejoignez nous et adhérez à l'association en nous retournant le bulletin d'adhésion présent ci-dessous à l'adresse indiquée.***



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT  
**Apse.fr**

Association loi 1901

## FORMULAIRE D'ADHESION 2012

Type de demande d'adhésion :

Adhérent  Membre actif  Association  Mécène/Collectivité

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... / ..... / ..... Mail : .....

Date : ..... / ..... / .....

Signature :

Ce formulaire, accompagné d'un chèque de cotisation, est à adresser à l'association :

APSE  
Michel Henon  
Les brosses de Poscé  
35440 FEINS

La demande d'adhésion est soumise à l'approbation du conseil d'administration de l'association.

	COTISATION 2012
Adhérent	5 € par an
Membre actif	10 € par an
Association	15 € par an
Mécène / Collectivité	Montant libre à partir de 20 €

Montant de la cotisation : ..... euros

(Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'APSE).

Les informations recueillies ci-dessus sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique.

En application de la loi du 6 Janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations recueillies vous concernant, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante apse@wibox.fr